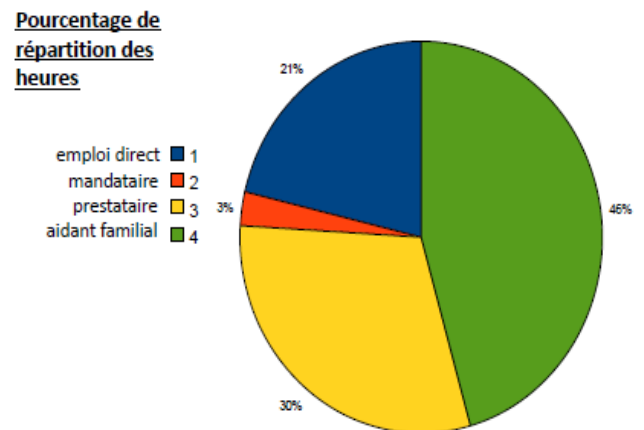
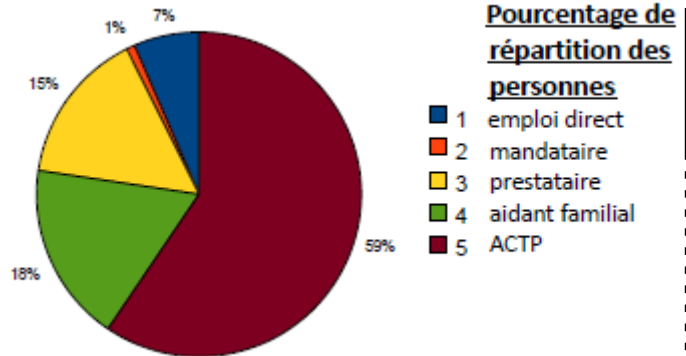


La Lettre d'information mensuelle de l'association Gré à Gré

Numéro : 4 - février 2010

La répartition 2009 PCH-aide humaine



Le fonds de compensation

Nous avons rencontré le fonds de compensation du handicap d'Ille et Vilaine :

coordonateur/financeur des aides extra-légales

Voici les réponses à nos questions :

-On peut le solliciter même avec l'ACTP, peut importe la situation si le handicap est reconnu.

-On peut solliciter le FDC même sans avoir un avis de la CDA, si on est sûr qu'aucune aide légale n'est possible.

-On doit se faire accompagner du travail social de notre choix lors de la réalisation d'un dossier.

-La décision est prise lors d'une commission mensuelle qui au vu du reste à charge et d'un barème attribue une aide entre les financeurs du FDC (CG, Etat, CPAM, MSA) et les cofinanceurs (mutuelles, fonds de retraite...).

Le reste des infos : <http://greagre.free.fr/fdc.php>

Le passeport loisirs de la ville de Rennes laisse place à la carte Sortir !

Le dispositif des passeport loisirs organisé par la ville de Rennes et de St Jacques de la Lande pour permettre aux habitants ayant de faibles revenus et bénéficier de chèques loisirs est remplacé par une carte qui permet d'avoir des réductions directement en caisse.

<http://www.rennes.fr/index.php?id=3077>

Nous les avons contacter pour savoir ce qui sera mis en place pour les accompagnateurs de personnes handicapées ayant la mention, « besoin d'être accompagné » sur leur carte d'invalidité, la demande suit son cours.

Nous organisons l'inauguration du présentoir sur l'emploi direct dans le hall de la MDPH à Rennes le mardi 16 mars à 16h

Venez découvrir et discuter avec nous autour de toutes les informations et dépliants mis à votre disposition à propos de tous les aspects de l'emploi direct d'auxiliaires de vie.

Dossier MDPH que l'on peut remplir par l'ordinateur

Parce que c'est plus simple pour bon nombre d'entre nous et parce que l'on peut sauvegarder nos coordonnées au lieu de tout remplir à chaque dossier : nous avons transformé le dossier MDPH en formulaire pdf modifiable.

<http://greagre.free.fr/dossier-pch.pdf>